

# LES BONNES PRATIQUES D'USAGE D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON



La récupération d'eau de pluie se réalise par différents dispositifs à adapter selon la spécificité de son habitat, en fonction de la pente du terrain et de l'agencement de la toiture.

- 1• Une crapaudine, dispositif installé en amont de chaque descente de gouttière destiné à empêcher la pénétration d'objets et l'obstruction de la descente
- 2• Un système de dérivation sur descente de gouttière ou regard de dérivation, équipé d'un dispositif de filtration des eaux de pluie par dégrillage, intégré ou non à la cuve
- 3• Un dispositif de stockage constitué d'une ou plusieurs cuves reliées entre elles. Ce dispositif, enterré ou non, doit être étanche, résistant à des variations de remplissage, non translucide, fermé par un couvercle solide et sécurisé, comportant un dispositif d'aération muni d'une grille antimoustique, équipé d'une arrivée d'eau noyée et d'un système
- 4• de trop-plein de préférence muni d'un clapet anti-retour, vidangeable, nettoyable intégralement par un accès manuel en tout point de paroi
- 5• Un robinet de soutirage verrouillable selon un dispositif d'ouverture spécifique

- 4• Un robinet de soutirage verrouillable selon un dispositif d'ouverture spécifique
- 5• Une plaque de signalisation apparente et scellée installée au-dessus du robinet de soutirage portant de manière visible la mention « eau non potable » et un pictogramme caractéristique d'une eau impropre à la consommation



Réseau eau  
de pluie

Réseau d'eau pluviale

Avaloir